



**Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville**  
**Province de Québec**

---

# ***Avis public***

## **ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT D'URBANISME SUIVANT : RÈGLEMENT NUMÉRO 2024- 03 AMENDANT LE RÈGLEMENT 2017-01 INTITULÉ PLAN D'URBANISME**

**QUE** le conseil municipal a adopté à sa séance ordinaire du 5 février 2024, le projet de règlement d'urbanisme suivant :

- Règlement numéro 2024- 03 amendant le règlement 2017-01 intitulé Plan d'urbanisme

**QUE** l'objet dudit règlement est de modifier le Plan d'urbanisme suite de l'adoption du projet de loi 16, qui oblige les municipalités à « identifier toute partie du territoire municipal qui est peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbain et décrire toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables de ces caractéristiques ».

**QUE** ce projet de règlement doit faire l'objet d'une assemblée publique de consultation avant son adoption en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

**QUE** ce projet de règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire ;

**QUE** ce projet de règlement est disponible sur le site internet de la Municipalité ou au bureau municipal sur demande durant les heures régulières d'ouverture.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,  
Ce 6<sup>e</sup> jour du mois de février 2024.

*Geneviève Bureau*  
Geneviève Bureau  
Greffière-trésorière adjointe



**Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville**

**CERTIFICAT DE PUBLICATION D'UN AVIS PUBLIC**

**Objet :**

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT D'URBANISME SUIVANT :  
RÈGLEMENT NUMÉRO 2024- 03 AMENDANT LE RÈGLEMENT 2017-01  
INTITULÉ PLAN D'URBANISME**

Je soussignée, Geneviève Bureau, greffière-trésorière adjointe, résidant à Saint-Bernard-de-Michaudville, certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint en affichant une copie, au bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité (<http://saintbernarddemichaudville.qc.ca/>), entre 17 h 00 et 17 h 10, le 6 février 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 6 février 2024.

*Geneviève Bureau*

Geneviève Bureau  
Greffière-trésorière adjointe